

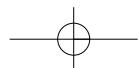
N° 5
BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET 2016

LE CAILAR

LE MAGAZINE DES CAILARENS



www.lecailar.camargue.fr



DOMAINE DU PETIT BOURRY

*Le vignoble du domaine du Petit Bourry,
d'une superficie de 30 hectares,
se situe sur la commune du CAILAR.
La totalité de la récolte est vinifiée
au domaine.*

*Le caveau est ouvert toute l'année de 8h à 19h
Vente au domaine - Dégustation sur réservation.*



Route du pont des Tourradons - 30740 LE CAILAR
06 34 64 32 13

Un accueil chaleureux vous sera réservé
dans un cadre calme et typique de notre région.
Face aux étangs et roseaux en Camargue,
situé entre Vauvert et St.-Gilles
à 10 km de Le Cailar

Domaine de Bagatelle

Un mas de charme



Gîte avec chambre d'hôtes, salle de réception climatisée
Pour vos fêtes, vos repas ou vos banquets...

06 83 49 71 21

www.location-salle-bagatelle.com

robert.meiffre@wanadoo.fr

D6572 - 30600 VAUVERT

LE TAMARIS

RESTAURANT - PIZZERIA - SPECIALITES CAMARGUAISES



Terrasse d'été - Ouvert à l'année - Possibilité de Réservation

• 13,rue Victor Hugo - 30740 LE CAILAR - Tél.: 04 66 88 07 91 -
www.restaurantletamaris.com

Manade AGNEL

Soirées camarguaises tous les jeudis du 15 juin au 15 septembre



Visite de la manade

Gîtes

Réceptions,

Événements familiaux
et professionnels

Marie & Jean-Elie AGNEL - Prés de Chaberton - 30740 LE CAILAR

Tél. 06 12 33 57 48 - contactlamusette@gmail.com

www.la-musette-en-camargue.com



Sandra CHAVANNE

Agent général

Du lundi après-midi au vendredi
9h - 12h et 14h - 18h

Après plus de 13 ans passé dans le réseau salarié d'Axa
à Nîmes, Mme Sandra CHAVANNE a repris depuis
déjà deux ans l'agence Axa Vauvert, (ancienne agence de M. Brunel)

Mme Sandra CHAVANNE Agent Général AXA
ainsi que ses collaborateurs Mme Delphine CABANEL
et M. Erwan CHAPAT auront le plaisir de vous accueillir
au sein de leurs nouveaux locaux. Venez découvrir ou
redécouvrir les offres d'Axa...

A très bientôt. Mme CHAVANNE

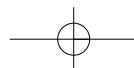


- ✓ Auto - Moto - Habitation
- ✓ Santé
- ✓ Prévoyance et protection des proches
- ✓ Banque et crédit
- ✓ Epargne et placements
- ✓ Retraite et assurance vie
- ✓ Assurance des professionnels

9 Av. de Lattre de Tassigny - 30600 VAUVERT

Tél. : 04 48 06 01 80 - Fax : 04 48 06 01 82

Email : agence.sandrachavanne@axa.fr - ORIAS : 13009855



LE MOT DU MAIRE



Joël TENA
Maire du Cailar

SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Le budget 2016	2
Marché de Noël	3
Schémas directeur d'eau	4/5
Le nouveau carto-guide	5
Les nitrates ...	6
Travaux réalisés	7
Limitation de vitesse	9
Fête locale	10/11
Arrêté N° 113/2016	12/13
Mutuelle communale	14
Repas des ainés	14
Commémorations	15
Un nouveau médecin	15
Tris des emballages	16
Nettoyage de la nature	17
Club tricot	17
Sport	18
Etat civil	20
Agenda	20

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Nelly RUIZ

RÉDACTION
COMMISSION COMMUNALE
COMMUNICATION

PHOTO COUVERTURE ET CRÉDIT PHOTO
Mairie Le Cailar et Dominique Vivier

CRÉATION - CONCEPTION - RÉALISATION
RÉGIE PUBLICITAIRE :
EDITIONS BUCEREP
54 bis, rue Alsace-Lorraine
BP 41435
31014 Toulouse Cedex 6
Tél. 05 61 21 15 72 - Fax 05 61 23 02 4
Email : contact@bucerep.com
Site : www.bucerep.com

CONCEPTION GRAPHIQUE
LARgraphic - Toulouse
Tél. : 05 62 30 89 88
Email : largraphic@bbox.fr

IMPRIMERIE SPÉCIALE BUCEREP
DÉPÔT LÉGAL : 3^e TRIMESTRE 2016



**Le bulletin municipal a fait l'objet d'un nouveau marché.
La publicité est maintenant ouverte aux entreprises,
commerçants, artisans, ce qui va contribuer au développement de ces acteurs économiques de notre village.**

Notre vivre ensemble est toujours très apprécié, en témoigne le succès populaire lors des manifestations festives ou autres dans notre village (marché de Noël, repas des aînés, fête du Club Taurin, soirée des Saules, Téléthon....). Ce sont les marqueurs de notre volonté de nous retrouver.

Après deux années de mandat, les investissements 2016 sont en cours. Certains sont réalisés, comme le remplacement des menuiseries de la Mairie, l'installation du radar pédagogique proche des écoles ou le panneau d'information sur la place du village. Le réaménagement et le rafraîchissement de la Salle Léon Pasquier ont permis le transfert de l'Association Les Saladelles.

objectif l'intérêt général

L'aménagement d'un cabinet médical, qui sera loué au futur médecin, est en cours dans l'ancienne salle des Saladelles pour permettre son installation. Madame Pellegrin prend une retraite bien méritée, après avoir passé de nombreuses années au service de sa patientèle.

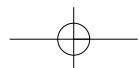
L'aménagement, au rez-de-chaussée de la Mairie, de la Salle du Conseil Municipal ainsi que les travaux à l'Ecole Élémentaire doivent débuter avant la fin 2016.

Pendant cette période de baisse de dotations de l'Etat que nous subissons, ces investissements ne sont réalisables qu'avec une efficacité de gestion, notamment une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Le travail de vos élus a toujours pour objectif l'intérêt général. Dans nos prochains bulletins, j'aurai l'occasion d'aborder le vaste chantier qui devrait s'ouvrir courant 2017, concernant nos réseaux d'eau, d'assainissement et, dans la continuité, le réseau routier.

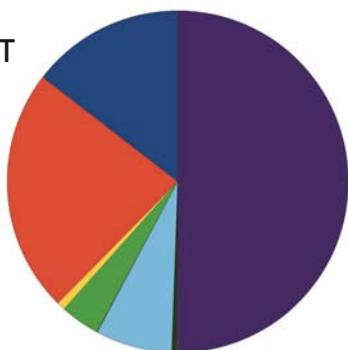
Je vous souhaite de bonnes vacances, une bonne fête votive 2016.

Bonne lecture.

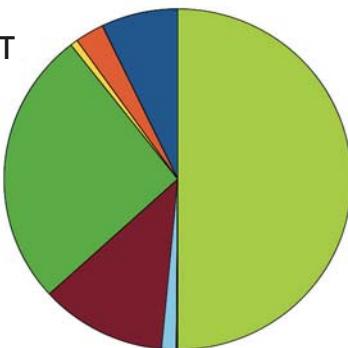


LE BUDGET

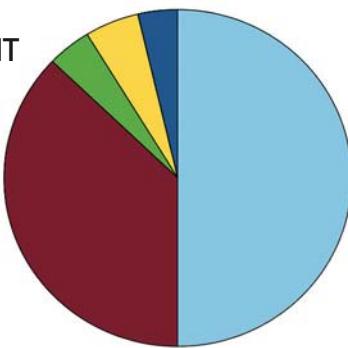
Le budget général 2016

DÉPENSES
FONCTIONNEMENT

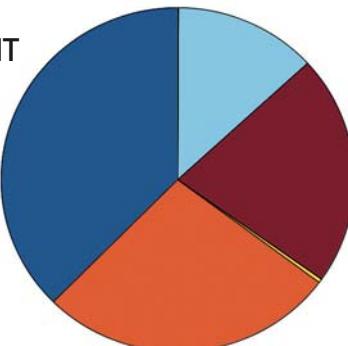
■ charges à caractère général	610 230€
■ charges de personnel et frais assimilés	966 920€
■ atténuation de produits	32 800€
■ dépenses imprévues	157 000€
■ opérations d'ordre transfert entre section	2 500€
■ autres charges de section courante	303 440€
■ charges financières	23 000€
■ charges exceptionnelles	1 310€
■ TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 097 200€

RECETTES
FONCTIONNEMENT

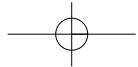
■ résultat de fonctionnement reporté	300 000€
■ atténuation de charges	113 500€
■ produit des services, du domaine et ventes diverses	29 100€
■ impôts et taxes	1 099 320€
■ dotations et participations	492 280€
■ autres produits de gestion courante	57 000€
■ produits exceptionnels	6 000€
■ TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 097 200€

DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT

■ dépenses imprévues	49 560,95€
■ opérations patrimoniales	100€
■ emprunts et dettes assimilés	67 550€
■ subventions d'équipement versées	54 800€
■ immobilisations corporelles	498 150€
■ TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	670 160,95€

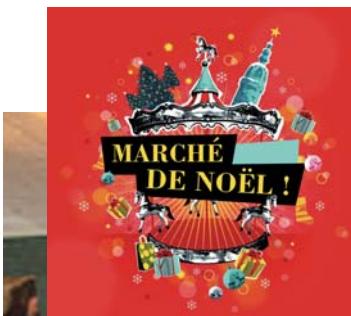
RECETTES
D'INVESTISSEMENT

■ solde exécution section investissement	251 809,44€
■ produits de cessions d'immobilisations	182 500€
■ opérations d'ordre transfert entre section	2 500€
■ opérations patrimoniales	100€
■ dotations, fonds divers et réserves	145 081,51€
■ subventions d'investissement	87 620€
■ emprunts et dettes assimilés	550€
■ TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	670 160,95€



MARCHÉ DE NOËL

Marché de Noël



Nombreux étaient les Cailarens et Cailarens à se retrouver en ce soir du 19 décembre 2015 pour cette deuxième édition du marché de Noël avec Pastorale. Forts du succès précédent, de nouveaux exposants et associations prenaient part au succès de l'événement. Le décor Pastoral, avec ses animaux vivants, était enrichi cette année par des promenades à dos d'ânes offertes aux plus petits.

Comme à l'accoutumée, la chorale des Saladelles a ouvert le marché par des chants de Noël, et Chantal Agnel nous a fait revivre la tradition Provençale du «Cacho Fio» (rite du feu caché, symbole de la lumière).

Les *Cabidoules*, accompagnées des *Tambourinaïres*, ont animé le marché, et, au plus fort de la soirée, il était difficile d'atteindre les stands, où petits et grands se retrouvaient pour manger, acheter cadeaux de Noël et produits de la table.

L'arrivée du Père Noël a réjoui les plus petits.

Notre marché de Noël 2015 a été une réussite. Il est l'œuvre de tous, associations, exposants, familles,

bénévoles, élus, et résume, par ce moment d'échange, tout l'esprit de Noël.

Nous vous donnons rendez-vous le 17 décembre 2016, pour une nouvelle édition avec de nouveaux exposants et de nouvelles animations.

La commission festivité et le groupe de travail «Marché de Noël» remercient les nombreux bénévoles qui assurent la réussite de l'événement.

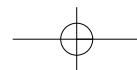
VAUVERT OPTIQUE

Votre partenaire **ESSILOR**

La 2ème paire pour 1€

Tél : 04 66 88 49 01

29, rue de la République - 30600 VAUVERT



EAU POTABLE

Schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement : les résultats

Nous nous étions engagés à prendre à bras le corps la problématique globale de l'eau (usées, potable, nitrates, inondation, ...). Nous avons engagé les schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement (rendus obligatoires depuis 2005).

L'enjeu : Disposer d'une expertise technique pointue sur toutes les problématiques à résoudre et les travaux à réaliser sur ces réseaux, dont nous constatons le dysfonctionnement trop régulièrement et qui tendent à s'accroître avec le temps, compte tenu leur vétusté.

Si les interventions au coup par coup sont indispensables, un vaste chantier s'ouvrira pour résoudre durablement la situation que nous connaissons. Après plus de 8 mois de travail et d'évaluations techniques, les conclusions du bureau d'étude Alizé sur la mise aux normes sont lourdes de conséquences pour les années à venir.

En termes de diagnostic, une véritable batterie de tests a été réalisée : passages de caméra, visites

des regards et des équipements, tests à la fumée, vérifications de pentes, repérage de réseaux non identifiés, évaluation de capacité et de pression, pose de compteurs intermédiaires, etc... Rien n'aura été épargné à nos réseaux d'eau en termes de contrôle.

Les problèmes sont aujourd'hui précisément identifiés et les solutions arrêtées :

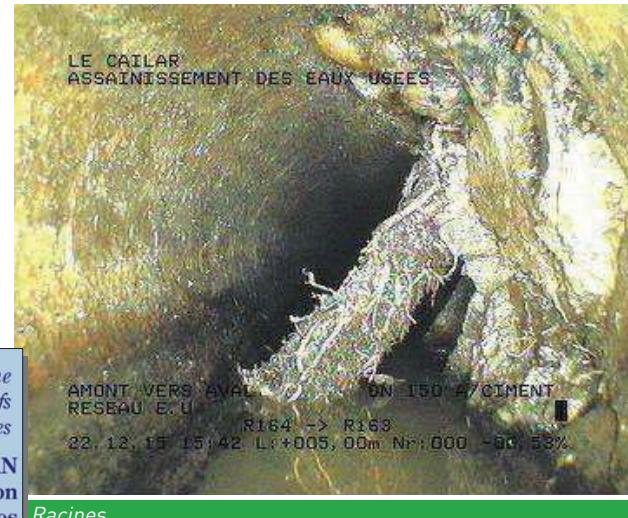
Pour l'assainissement : Réseaux avec des pentes insuffisantes, voire à contre pente, réseaux bouchés par des racines, postes de refoulement sous dimensionnés, importance des rejets d'eaux pluviales dans l'assainissement, actes d'incivilités (résidus de crétins et de ciment, vidange de piscine,). Ces dysfonctionnements nuisent régulièrement. Ainsi il est nécessaire de remplacer ou refaire plusieurs postes de refoulement (Laute, Tamaris et Capelan), de réhabiliter le réseau en déconnectant les entrées parasites et en réajustant les pentes, mais aussi de mettre en conformité la station d'épuration.



Océan

- Propreté urbaine
- Collecte de déchets ménagers et sélectifs
- Gestion de déchetteries

S.A.S OCEAN
627, Ancienne Route d'Avignon
30000 Nîmes
Tél. 04 66 38 19 60 – Fax 04 66 38 10 55

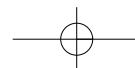


JFP PLOMBERIE
Artisan
Jean-François PARRA

Chaudage - Piscine
Dépannage - Installation

INTERVENTION EN URGENCE 7/7 24h/24h
VAUVERT 06 59 05 36 88

SIRET 522 948 017 00010

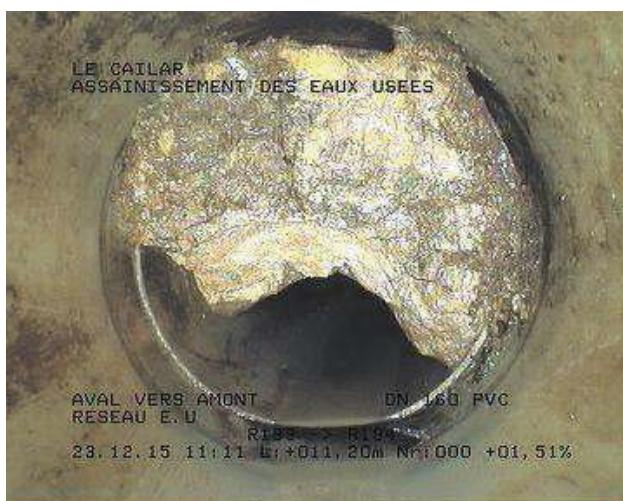


Pour l'eau potable : au-delà de la teneur en nitrates récemment traitée par l'unité de dénitrification, notre réseau est très fuyard et les pertes s'accroissent d'année en année, étant donné son obsolescence (48 % de perte en 2011 ; 54% en 2014), et sa pression qui baisse inexorablement. Pour assurer une bonne desserte, il est ainsi nécessaire de réhabiliter en partie le château d'eau, de remplacer les vieux conduits en amiante-ciment, de revoir le réseau principal de distribution.

Le montant estimatif global des travaux nécessaires s'élève à plus de 1 500 000€ (eaux usées et eau potable). La validation de ces schémas par nos partenaires, Agence de l'eau, Conseil Départemental, Etat-ARS, devrait nous permettre de bénéficier de subventions à hauteur de 60 % de l'investissement total.

Au-delà de ces chiffres, nos priorités d'interventions sont actuellement arrêtées. Nous privilierions, dans un premier temps, les travaux lourds qui vont résoudre simultanément les plus gros problèmes pour le plus grand nombre d'usagers.

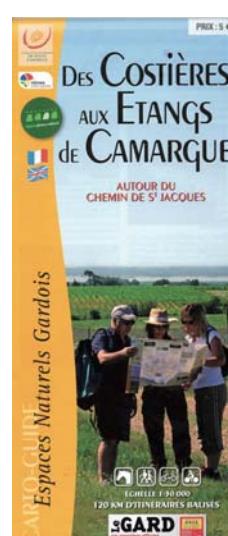
La compétence de l'eau partira bientôt vers la communauté de communes, notre volonté est de ne pas attendre mais d'engager au plus tôt les travaux afin de garder la maîtrise de ce que nous savons être une priorité pour le village. Ainsi, il est nécessaire de franchir encore quelques étapes telles que, demandes de subventions, calcul exact du plan de financement après négociations d'emprunt (les taux étant actuellement très favorables), appels d'offres pour la réalisation des travaux ... Le but de ces démarches est de réaliser les réhabilitations des réseaux sans que le coût ait un impact important sur les factures d'eau et les impôts.



Le nouveau carto-guide 2016 est enfin paru !

120 km de sentiers parcourant notre territoire et viennent s'ajouter à la boucle cyclotouristique (40 km), à la via Rhôna (15 km) et à la voie verte (7 km).

C'est le fruit du travail entre le Conseil Départemental, l'Agence Départementale de Réservation Touristique, l'agglomération de Nîmes Métropole (Générac et Saint-Gilles) et la Communauté de Communes de Petite Camargue (Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Le Cailar et Vauvert).

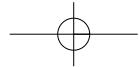


Il faut apprécier à sa juste valeur l'impact que ces sentiers ont sur nos territoires : c'est un moyen privilégié pour permettre aux promeneurs de ressentir l'essence même de ce qui fait le charme de notre «pays», dans sa diversité riche et exceptionnelle.

On y trouve 23 boucles thématiques :
 2 sentiers d'interprétation (autour du Marais du Cougourlier et Centre du Scamandre),
 4 itinérances pédestres,
 3 équestres, 5 VTT et 9 multi-activités. Intitulé «Des Costières aux étangs de Camargue» autour du chemin de St Jacques, il offre une qualité de découverte écotouristique grâce à une itinérance douce et sécurisée, labellisée «Gard Pleine nature».

On accède, à la présentation des territoires en anglais et en français, à des renseignements et des informations pratiques.

Le carto-guide, édité dans la collection «Espaces Naturels en Pays Gardois», est disponible au prix de 5€ par diffusion départementale via l'ADRT et par diffusion locale via les EPCI et leurs partenaires, (office de Tourisme et point i) ainsi que dans les commerces presse/journaux qui en ont fait la demande et à la mairie (accueil).



LE CAILAR

Le Cailar, les nitrates et la plantation de haies composites

Le 29 mars dernier, la commune, guidée par l'animatrice Captage Public Eau potable Carine Esculier via le Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières, a bénéficié de l'aide de plusieurs partenaires tels que l'Agence de l'Eau, la Chambre d'Agriculture, Pur projet, Nestlé Water's, des prestataires et agriculteurs locaux pour mener un projet de protection de notre ressource en eau. Ce partenariat a permis de planter 9 linéaires de haies composites d'une longueur totale de 1600 mètres sur une parcelle communale et sur des parcelles privées, situées sur l'aire d'alimentation du captage public, aire qui alimente en eau potable les habitants du Cailar. Ces haies composites visent à réduire la présence de nitrates dans le sol et dans la nappe d'eau souterraine. Elles sont composées de 7 essences différentes (arbres : Erable de Montpellier et Frêne, arbustes : Amélanchier et Filaire, arbrisseaux : Romarin, Pistachier, et Buplevère) adaptées à notre climat méditerranéen. Ces arbres et arbustes vont au fil des années développer leur système racinaire en profondeur et ainsi faire barrage souterrain, et capter les nitrates du sol jusqu'à 4 mètres de profondeur.

La commune a tenu à accompagner les agriculteurs qui, conscients du rôle qu'ils peuvent jouer sur la protection de la ressource, ont accepté de planter ces haies sur leurs terres.

Les enfants de l'école primaire ont participé à cette matinée Eco citoyenne, forts de l'enseignement qu'ils avaient reçu quelques jours auparavant. Les classes de M. Vidal et Mme Allaoua ont pu bénéficier d'une animation sur le fonctionnement de la nappe d'eau souterraine, les sources de pollution et les pistes de solutions existantes données par Mesdames Ressouche, Esculier et Brunel du SMNVC ; deux agents de la Scam ont également permis



Sensibilisation Eco Citoyenne à l'école élémentaire

aux enfants de visiter la station de pompage ainsi que l'unité de dénitrification.



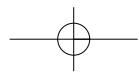
Lors de la matinée Eco citoyenne, chaque petit écolier a pu planter un arbre et voir ainsi la haie communale s'étendre. Nous espérons les enfants sensibilisés aux problématiques de l'eau et porteurs d'un message positif : les nitrates ne sont pas une fatalité !!!

Cette parcelle communale, aujourd'hui bordée de trois linéaires de haies champêtres composites, a fait l'objet d'un bail environnemental. L'agriculteur qui cultive dorénavant la terre doit répondre à un cahier des charges très précis qui l'empêche, en outre, d'utiliser des intrants au-delà d'une certaine quantité. Il doit également, en refusant l'apport d'intrants azotés, s'occuper des haies en respectant des recommandations précises pour l'arrosage et la taille. L'animatrice captage, Yves Nouet de la Chambre d'Agriculture et la commune auront le devoir de l'accompagner dans cette démarche.

L'exploitation sans intrant de cette parcelle et la gestion des haies comme piège à nitrates est une expérience inédite sur la zone de protection. Nous espérons qu'une telle démarche servira d'exemple et en appellera d'autres ; la commune reste ouverte à toutes propositions quand il s'agit de protection de l'environnement.



Participation active des élèves à la plantation de la haie «Piège à Nitrate »



TRAVAUX REALISES

Travaux réalisés

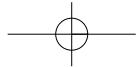


Un panneau d'information a été installé sur la place de la République.

Toutes les menuiseries du bâtiment de la Mairie ont été changées pour économiser l'énergie et l'entretien du patrimoine bâti.



Une partie des gradins des arènes avait besoin d'être changée.



Domaine du Père Guillot

“Présent sur de nombreuses tables dans le monde”

ROUTE DU PONT DES TOURRADONS - 30740 LE CAILAR - TÉL.04 66 88 69 60



www.pereguillot.fr

L'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, SACHEZ APPRÉCIER ET CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



 **PRESSING LAVERIE AUTOMATIQUE**
Le Flamant Rose

Place de l'Aficion à VAUVERT

06 51 21 49 66

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h45 - 12h15 // 14h30 - 18h30
Mercredi et Samedi
8h45 - 12h30

Vente et réparation de matériel de motoculture et d'espaces verts
Réparation de petit matériel de B.T.P. et chauffage d'appoint.
Location

VAUVERT MOTOCULTURE

403, av. Ampère - Z.I. - 30600 VAUVERT

PORT. : 06 64 90 23 80

www.vauvertmotoculture.fr

06 08 13 13 87

 **MAG' BEAUTE**
ouvert du mardi au samedi
SOINS ESTHÉTIQUES BIO
13, rue Emile Zola - 30740 LE CAILAR // Tél: 04 66 88 06 56

LOPEZ Christophe

TRAVAUX AGRICOLES

Port. 06 16 74 04 07

Mas Mon Colombier - 30740 Le Cailar

Pompes Funèbres LORIOT
Pompes funèbres - Chambres funéraires
Caveaux, Monuments, Contrats obsèques, Articles funéraires.

SFG

Sarl Services Funéraires du Gard

403 avenue Ampère Z.I.
30600 VAUVERT

Tél. : 04.66.88.29.29
Fax. : 04.66.88.39.72
sfgloriot@hotmail.fr

Pains, viennoiseries et pâtisseries artisanales
Pièces montées à thèmes (grand choix)

BOULANGERIE PÂTISSERIE
La tradition

1, place du 19 Mars - 30740 CAILAR - 04.66.88.02.08

Fermerture hebdomadaire le mercredi

 **BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR**
ouvert du mardi au dimanche
7h30 - 12h30

5, place du 19 Mars 1962
30740 LE CAILAR

T. 04 66 53 64 54 - P. 06 21 35 92 33

boucherie.pages@orange.fr

sarl Samuel Guiraud
Électricité - Domestique - Industrielle

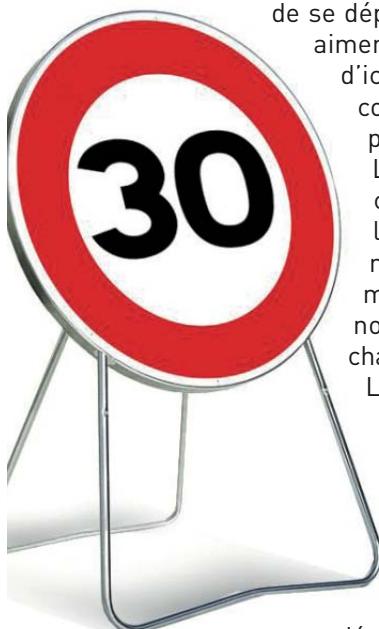
06 12 50 55 50

NEUF / RENOVATION / DEPANNAGE
PORTAIL ELECTRIQUE / ALARME / INTERPHONE
CLIMATISATION

29, rue des Capitaines - 30600 VAUVERT - Tél./Fax : 04 66 73 55 30

VITESSE 30 KM/H

La limitation de la vitesse à 30 km/h. Objectif : Améliorer la sécurité.



L'abaissement de la vitesse autorisée devrait faciliter la marche et le vélo, deux moyens de se déplacer que la commune aimerait voir se développer d'ici quelques années, la configuration du village le permettant.

L'équipe municipale a conscience de l'état de la voirie. Un travail de réflexion est actuellement mené pour remédier aux nombreux problèmes de chaussée.

Le cheminement de l'école jusqu'au pont du Grès reste un point sensible ; secteur sur lequel nous ne pouvons travailler qu'en partenariat avec le conseil départemental du Gard (Route départementale 104).

Bien qu'elle ne porte pas sur la totalité du village, cette limitation à 30 km/h constitue un marqueur important.

Chaque automobiliste n'a pas forcément conscience de la vitesse à laquelle il roule tout au long d'un trajet ; le radar pédagogique installé aux abords des écoles semble modifier les habitudes de nombreux conducteurs qui réduisent ainsi leur vitesse.

Il est important de savoir qu'à 50 km/h, la distance de freinage est environ de 28 mètres sur une route sèche, contre 13 mètres à 30 km/h.



Rouler au-dessus de 30km/h dans le village fait-il vraiment gagner du temps ?



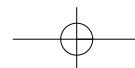
Arnaud BRETON
Mob. 06 73 89 34 33

**VENTE AU CAVEAU
TOUTE L'ANNÉE**

Samedi matin de 8h à 12h

2, chemin des Narcisses
30740 Le Cailar
breton.arnaud@yahoo.fr





FÊTE LOCALE 2016

FÊTE LOCALE

Samedi 6 aout

15h00 - Pétanque «tête à tête» : 100€ + mises (Prix au meilleur membre du club)

16h30 - Course de taureaux, étalons neufs : Manades AUBANEL-BARONCELLI, BLATIERE-BESSAC, COUGOURLIER, FELIX, NICOLLIN, RAYNAUD

Après la course, bandido

Dimanche 7 aout

14h30 - Challenge BOURBOTTE - Triplette montée au provençal, concours A et B, 900€ + 3 médailles d'or + mises

16h30 - Course de taureaux - Manade SAUMADE

Lundi 8 aout

JOURNÉE DE LA JEUNESSE

9h00 - Reprise challenge BOURBOTTE

15h00 - Pétanque doublette mélée : 100€ + mises

16h30 - Course de Taureaux - Manades AUBANEL / BARONCELLI et LAGARDE Bernard

22h00 - Aux arènes, taureau piscine organisé par le Club Taurin Paul Ricard «Lou Sanglié». Manade RAYNAUD

Mardi 9 aout

9h30 - Annexe terrain de sport école élémentaire, jeux pour les enfants. Inscription en mairie

15h00 - Pétanque triplette mélée : 100€ + mises

16h30 - Course de Ligue - Manades AUBANEL Pierre et SAINT-PIERRE - Entrée gratuite

22h00 - Aux arènes, soirée organisée par le Sporting Club Cailaren

Mercredi 10 aout

JOURNÉE A L'ANCIENNE ANIMEE PAR LA PENA «CINQ A SETE» - Déjeuner offert aux personnes costumées

16h30 - Course de Ligue - Manade GUILLERME - Entrée gratuite

21h00 - A l'école élémentaire, soirée organisée par la Municipalité : Chanteur imitateur «SARDOU» suivi du bal à papa avec le groupe «SARDI SIXTIES» Entrée gratuite

Jeudi 11 aout

15h00 - Pétanque doublette mélée : 100€ + mises

16h30 - Concours de manades : AUBANEL-BARONCELLI, BLATIERE, AUBANEL P, GUILLERME, NICOLLIN, SAUMADE

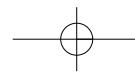
Vendredi 12 aout

15h00 - Pétanque triplette mélée : 100€ + mises

16h30 - Course de vaches cocardières - Manade NICOLLIN

22h00 - Pétanque doublette mélée : 100€ + mises





Fête locale 2016

Samedi 13 août

- 15h00 - Pétanque triplette mêlée : 100€ + mises
- 16h30 - Course de taureaux - Manade BLATIERE-BESSAC
- 22h00 - Pétanque doublette mêlée : 100€ + mises

Dimanche 14 août

- 15h00 - Pétanque doublette mêlée : 100€ + mises
- 16h30 - Course de taureaux - Manade NICOLLIN - Remise des prix en piste avec la participation du groupe traditionnel «Li Cabidoulo».

Les courses sont hors trophée.

Raseteurs invités en alternance : ALARCON L, CAIZERGUES K, CHARNELET M, LAFARE J, MIRALLES C, RUIZ O, VACARESSE T.

Tous les jours, à partir du dimanche 7 août, abrivado, vachette de «onze heures» et après la course bandido Concours de boules organisés par «La Boule du Saule» et la Municipalité. Inscription 1/2 heure avant au boulodrome, Place Saint Jean, du 6 au 14 août. La direction se réserve le droit de modifier tout concours.

MIDI ET SOIR - BAL SUR LE CANCEL à partir du samedi 6 août après la bandido avec :

- l'orchestre «Franck ORIAT» les samedi 6, dimanche 7, mercredi 10 (soir) et jeudi 11 août

- l'orchestre «PYRAMIDE» les lundi 8 et mardi 9 août
- la pena «CINQ A SETE» le mercredi 10 août (midi)
- l'orchestre «ARC K EN CIEL» les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 août

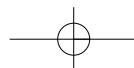
Au Temple, exposition Nathalie SACCHETTI, artiste peintre et Florian OTA-LAURA, créateur d'objets en fer forgé ouvert du dimanche 7 au dimanche 14 août, de 18h à 20h. Les personnes assistant et participant à la fête locale sont invitées à prendre connaissance des arrêtés municipaux (affichés en Mairie, aux arènes, sur les panneaux d'information, au Pont du Grès) réglementant le déroulement des diverses manifestations et notamment les abrivado et bandido.

Afin d'éviter la conduite en état d'ivresse, un lieu d'accueil pour récupération physique est ouvert à proximité de la fête, Cour de la Mairie, tous les jours de 23h à la clôture du bal et à partir de 21h le week-end (distribution d'eau, éthylotests, préservatifs, etc....).

Mais n'oubliez pas les conseils de la prévention routière : Celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas !

LE MEILLEUR ACCUEIL EST RESERVE A TOUS





ARRETE N° 113/2016

ARRETE N°113 /2016 relatif aux mesures et des bandido pendant la fête locale

Le Maire de la Commune de LE CAILAR (Gard),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu les circulaires de Monsieur le Préfet du Gard des 6 mars 1995, 2 juillet 1996, 7 avril 1998, 26 juin 2000, 12 mars 2003, 20 mai 2010, 26 mai 2014 et du 15 juin 2015 ainsi que la circulaire préfectorale du 20 mai 2009 relative aux manifestations taurines dans le département de l'Hérault,

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des Routes et Autoroutes modifié,

Vu l'instruction interministérielle en date du 22 octobre 1963 sur la signalisation routière modifiée,

Vu la charte du Syndicat Intercommunal pour la protection des sites et le maintien et la défense des traditions et coutumes camarguaises relative à la sécurité lors des manifestations taurines dans les rues approuvée par le comité syndical le 28 septembre 2010,

Vu l'arrêté proposé par le Syndicat Intercommunal pour la protection des sites et le maintien et la défense des traditions et coutumes camarguaises relatif aux mesures générales de sécurité des abrivado et des bandido pendant la fête locale,

Vu le plan de sécurisation des lieux établi avec les organisateurs après avis des services de sécurité,

Considérant que les manifestations taurines obéissent à des règles traditionnelles garantes de leur bon déroulement, que l'abrivado et la bandido ont lieu en fin de matinée et aussitôt après la course selon un processus défini par les usages locaux,

Considérant que le groupe que constituent les cavaliers lancés au galop et les taureaux qu'ils encadrent au milieu d'un public le plus souvent passionné, représente des risques manifestes s'imposant aux yeux de chacun,

Considérant l'information faite à la population et aux riverains sur le parcours,

Considérant que ceux qui assistent ainsi à la manifestation, y interviennent, y participent, sont tenus de faire preuve de prudence selon leur âge, leur expérience, leur agilité, les us et coutumes et seront considérés comme prenant part à la fête et y circuleront à leurs risques et périls,

Considérant que le parcours est fermé et sécurisé par des barrières de type «Beaucairoise», fermant l'accès aux rues adjacentes, Considérant que des panneaux d'information sont apposés sur ces barrières,

Considérant que de nécessaires mesures de sécurité doivent être observées afin de réduire les risques d'accidents et de protéger notamment les spectateurs passifs ou simples passants,

ARRETE

Article 1^{er} : Les dispositions ci-dessous spécifiées sont applicables pendant la durée de la fête

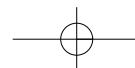
locale du samedi 06 août au dimanche 14 août 2016, sachant que le non respect des dispositions ci-dessous énoncées est susceptible d'entraîner l'arrêt immédiat de la manifestation sur décision du Maire.

Article 2^{ème} : La circulation de tous véhicules ou engins à moteur est interdite : dans les prés communaux, lieu-dit «Les Demoiselles» sur la digue du Vistre, du Pont de Laute au Pont de la Clapière

Article 3^{ème} : Le stationnement et la circulation de tout véhicule ou engins à moteur sont interdits de 10 h 30 à 14 h (ou la fin de la manifestation) et de 17 h 30 à 21 h (ou la fin de la manifestation) sur le parcours habituel de l'abrivado et de la bandido : Boulevard Baroncelli (à partir des arènes), Place Tharrieux Ludovic, Avenue Emile Jamais jusqu'au Pont de Laute, Chemin communal n° 101 dit du Quartier (du Pont de Laute à la Villa Marcelle), prolongement dudit chemin jusqu'à l'entrée des Prés des Demoiselles.

Article 4^{ème} : Le stationnement de tout véhicule ou engins à moteur est interdit de 10 h 30 à 14 h (ou la fin de la manifestation) et de 17 h 30 à 21 h (ou la fin de la manifestation) Place Mireille et Place Sully André Peyre.

Article 5^{ème} : En outre, hors des zones spécifiquement interdites à la circulation mentionnées à l'article 2^{ème} ci-dessus, il est interdit de précéder ou de suivre le groupe des cavaliers et des taureaux en véhicule ou en engin à moteur en se tenant à une distance incompatible avec la sécurité. Il est de



Arrêté général de sécurité des abrivado et bandido pendant la fête locale

même interdit de forcer à la course en véhicule ou en engin à moteur les taureaux qui se seraient échappés de l' abrivado ou de la bandido.

Article 6^{ème} : De même, hors agglomération (pour «les longues»), la circulation demeure interdite à tout véhicule et engin venant des voies adjacentes et susceptibles de perturber ou de couper le passage de l' abrivado et de la bandido.

Article 7^{ème} : Sont interdits sur le passage des cavaliers et des taureaux, les feux, fumigènes, bâches, barrages de cartons, de véhicules, jets de pétards, de «lardons», de branches de feuillage et autres objets ou matériaux.

Article 8^{ème} : Les personnes qui désorganisent ou tentent de dés-

organiser volontairement le déroulement de l'abrivado ou de la bandido, notamment les attrapaïres dont l'action est directe, personnelle, physique, sont considérées comme acceptant les risques encourus, de même que toute personne qui franchit les barrières de son plein gré.

Article 9^{ème} : Il est interdit de faire obstacle de quelque manière que ce soit, lors de l'abrivado, à l'arrivée dans les arènes du groupe de cavaliers et des taureaux ou à sa sortie au moment de la bandido, la porte des barrières et le portail extérieur devant rester largement ouverts.

Article 10^{ème} : Le personnel médical et le véhicule de secours ambulancier restent disponibles jusqu'à la fin de la manifestation.

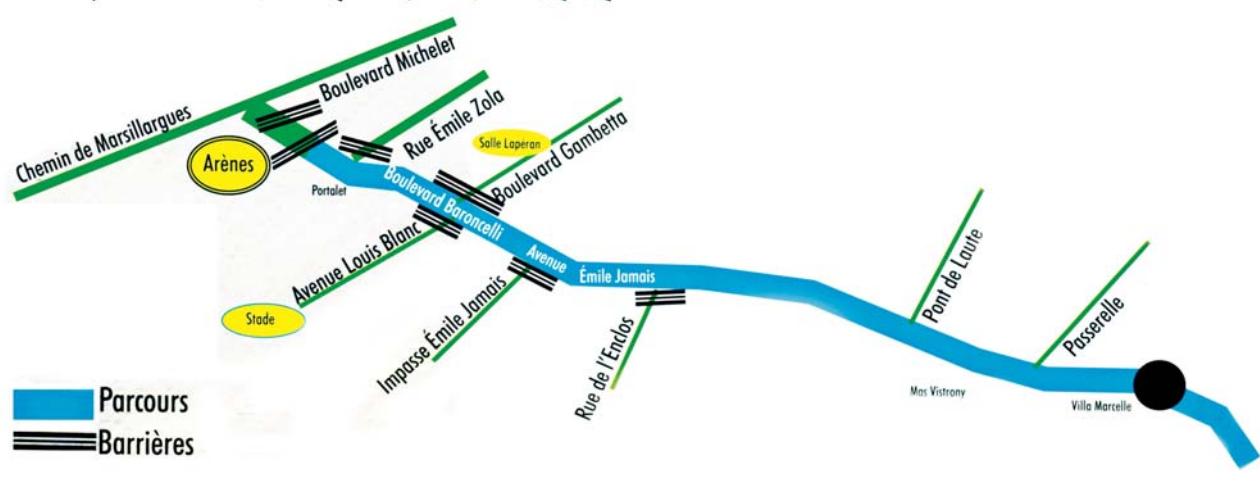
En cas d'accident en cours de manifestation, celle-ci est immédiatement interrompue, la circulation des véhicules de secours étant prioritaire.

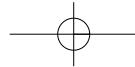
Article 11^{ème} : La signalisation réglementaire sera mise en place par les soins de la Commune. Le public sera averti par tout moyen sonore du début de la manifestation. En intra muros, la fin de la manifestation sera également signalée.

Article 12^{ème} : La Brigade de Gendarmerie de Vauvert, la Police Municipale sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LE CAILAR,
le 10 juin 2016
Le Maire, Joël TENA

PLAN DE SITUATION DES BARRIÈRES





REPAS DES AINES

Repas des aînés

Le Samedi 16 Janvier 2016 était la date choisie pour réunir autour d'un repas les personnes de la commune comptant plus de 65 printemps.

La prestigieuse salle de la Mourade de Vincent Saint Pierre affichait complet. Plus de 200 personnes avaient répondu à l'invitation du CCAS pour cet après-midi dansant traditionnel, animé par l'excellent groupe musical Jean Pierre Sardi.

M. Joël Tena, Maire du Cailar, assisté des membres du Conseil d'Administration du CCAS, accueillait les participants. Il a tout d'abord présenté ses voeux au nom du Conseil Municipal et de l'équipe du CCAS. Il en a ensuite rappelé les missions incontournables, souligné le travail accompli, annoncé les nouveaux objectifs et dispositifs mis en place.

Convivialité et bonne humeur furent les maîtres mots de cet après-midi qui s'est déroulé dans une atmosphère joyeuse et amicale.

De l'apéritif de bienvenue au café gourmand, il ne manquait rien au repas impeccablement préparé et servi par «l'Aubésienne», véritablement aux petits soins de tous les convives.

Entre chaque plat, la piste de danse a été littéralement prise d'assaut par les participants qui ont visiblement apprécié, valse, Madison, tango, salsa ... et ont pu montrer leurs qualités de danseurs.

Cet après-midi a été une réelle réussite, il a aussi permis à chacun de retrouver des amis ou de faire de nouvelles connaissances.

Des cadeaux ont été offerts aux gagnants de la tombola gratuite, chanceux d'avoir le bon numéro tiré au sort sur leur menu. Mme et M. GALAN ont été honorés et félicités pour leurs 50 ans de mariage ... de belles noces d'or !

«*Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur*». (Victor Hugo)

Cette maxime inscrite sur les menus distribués à chaque convive résume à elle seule l'esprit de cet après-midi récréatif.

Le Maire et les conseillers municipaux remercient les membres du CCAS et l'équipe dynamique de bénévoles qui oeuvrent au sein de l'action sociale de notre commune.



Mise en place de la Mutuelle Communale



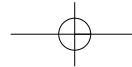
Le Centre Communal d'Action Sociale a recherché pour les administrés une offre complémentaire santé performante à des tarifs négociés.

Après étude de différentes offres, c'est celle de MUTUALIA qui a été retenue.

Une réunion d'information publique aura lieu le mardi 6 septembre à 18h00, salle Lapéran. Cette réunion sera suivie de permanences, Salle de la Maison du Peuple :

le lundi de : 9h30 à 12h - le mardi : de 13h30 à 17h.

Pour lesquelles vous serez invités à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.



COMMEMORATION

Commémorations du 19 mars et du 8 mai

Nous étions nombreux à nous réunir devant le monument aux morts pour célébrer ces journées du souvenir. Le 19 mars 1962, étaient signés les accords d'Evian mettant un terme à la guerre d'Algérie. M. Alex GUIRAUD a rappelé l'engagement des troupes françaises dans ce conflit.

Le 8 mai 1945 voyait la fin de la 2^e guerre mondiale en Europe, et est célébré depuis comme le jour de la victoire. Les élèves de l'école primaire des classes de CE2 et CM1, avec leurs mots, ont rappelé combien ce conflit a été destructeur et ont ensuite entonné le chant des partisans.

Il est important que la nouvelle génération s'implique dans ces journées de commémoration, pour que le souvenir perdure.



Un nouveau médecin au Cailar !

C'était une promesse de l'équipe municipale: tout faire pour que Le Cailar ne se retrouve pas sans médecin.

Ces dernières années, Madame le docteur Pellegrin a cherché en vain un successeur. Ayant atteint le cap d'une retraite bien méritée, elle a fixé juillet 2016 comme terme de son exercice.

L'équipe municipale s'est alors mise à la recherche d'un médecin, tâche ardue lorsqu'on en connaît la difficulté en zone rurale.

Ce fut chose faite en Mars. Un médecin de Montélimar, le Docteur Jean-Michel Garsou, souhaitait se rapprocher de Nîmes pour raisons familiales.

Contacté par un des membres de notre équipe, il est venu visiter notre village. Quelques jours plus tard, il a rencontré le Dr Pellegrin avec qui il s'est entendu pour lui succéder.

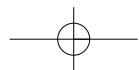
Mais le local actuel n'était pas adaptable aux nouvelles normes handicap, il a été nécessaire de trouver rapidement et d'aménager un cabinet qui sera loué au nouveau médecin.

Le Club des Saladelles a été invité par la municipalité, dans l'intérêt des habitants du Cailar, à déménager son siège à la salle Léon Pasquier, qui a bénéficié, pour cette occasion, de travaux de rénovation.

La passation de pouvoir entre le Docteur Pellegrin et le Dr Garsou aura lieu début Juillet 2016.

Heureuse retraite au Dr Pellegrin !
Bienvenue au Dr Garsou !





TRI SELECTIF

Chez vous, tous les emballages se trient

Le SITOM SUD GARD vous permet depuis quelques mois de recycler plus de déchets.

En effet, vous pouvez maintenant jeter dans la poubelle de recyclage (poubelle bleue - ramassage le jeudi matin) les emballages en plastique type pots de

yaourt, emballages de charcuterie. vous n'avez pas besoin de les rincer. il suffit qu'il soient bien vidés et le tour est joué !

Alors n'hésitez plus RECYCLEZ vos bouteilles, barquettes, flacons, sachets.

CHEZ VOUS, TOUTES LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

- EMBALLAGES EN VERRE
 - BOUTEILLES EN VERRE
 - POTS ET BOCaux EN VERRE

NOUVEAU

- EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON
 - EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON
 - EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON
 - BOUTEILLES, FLACONS ET FILMS EN PLASTIQUE
- TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
- EMBALLAGES EN MÉTAL MÊME LES PETITS.

À JETER

- VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE
- OBJETS

À RECYCLER

- TOUS LES PAPIERS
 - JOURNAUX ET MAGAZINES
 - ANNUAIRES ET CATALOGUES
 - COURRIERS, LETTRES ET AUTRES PAPIERS

COLLECTE EN COLONNE OU BAC

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ?
WWW.SITOMSUDGARD.FR

#SUIVEZMOI
 SUR ECOEMBALLAGES.FR

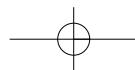
sud gard
ECO EMBALLAGES

NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles	
Tous les flacons et bidons	
Toutes les barquettes	
Tous les pots et les boîtes	
Tous les sacs et sachets	
Tous les films	

Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.



Nettoyons la nature

Costières Camargue Authentique, les Calèches de la Clapière et le Syndicat de Chasse ont participé le 10 avril dans les prés du Cailar à une grande opération de nettoyage.



Club tricot

Le jour où trois bénévoles de l'Association SEP échangent leurs expériences et leur nouvelle passion : LE TRICOT ! Voici que naît une idée.... «pourquoi ne pas se retrouver régulièrement avec d'autres ?»

Et trois jours plus tard, le club «tricot» est né . On choisit : le vendredi après-midi de 15 h à 17 h 30 dans une salle municipale (Maison du Peuple ou Lapéran)

avec 3 possibilités :

1 - on continue son ouvrage personnel mais on en profite pour travailler en «bonne compagnie»,

2 - on adhère à l'action de l'association « amis sans frontière » qui fabrique et distribue des layettes pour les maternités de la région (pour les familles en difficulté),

3 - on veut rester dans la simplicité ou terminer les bouts de laine.... et le petit carré à la portée de toutes deviendra soit une jolie couverture expédiée dans les pays de l'Est par l'intermédiaire de SEP, soit un plaid qui fera la joie des toutous ou minous des refuges de la région.

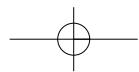


Et tant pis pour le régime.... un petit goûter est offert !

Si vous êtes intéressée, vous pouvez vous adresser à l'association SEP 04.88.55.77

L'association SEP (Service Entraide Partage) rappelle qu'elle met à disposition des costumes pour la journée à l'ancienne en location (12€ et 3€ d'adhésion à l'association).

Renseignements : 04.66.88.55.77



SPORT

Sport



Le 28 mai 2017 auront lieu au Cailar les premières foulées de la Capitale de Petite Camargue.

Deux parcours permettront à tout type de coureurs de se mesurer. Pour les plus entraînés, 11,5 km seront au programme avec une alternance de parties asphaltées et de chemins au milieu des chevaux et taureaux, via le Pont de la Clapière.

Pour les moins aguerris, nous avons prévu un parcours plus court de 5,5 km.

Ces deux courses seront précédées par des courses enfants.

Cet événement sera l'occasion de promouvoir notre terroir et de mettre en valeur nos producteurs et commerçants locaux auprès des coureurs.

L'organisation de cette course va nécessiter l'aide et l'implication des associations cailarennnes que nous allons solliciter.

DEKRA

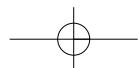
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE DEKRA

ROUTE DE SAINT-GILLES
30600 VAUVERT

VAUVERT CONTROLE AUTO

Auguste
04 66 88 30 73

ROUTE DE SAINT-GILLES - 30600 VAUVERT



DIVERS

MOUSTIQUE TIGRE

FAISONS ÉQUIPE AVANT QU'IL PIQUE

PRIVONS-LE D'EAU !

BÂCHEZ, COUVREZ, VIDEZ !

moustiquetigre.org

► N° Indigo : 0 825 399 110
8,15 € TTC / mn

EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES
démocratique

LANDOUCOUSSOU MID PYRÉNÉES
SAGE

AUDO
DÉPARTEMENT
BONNEAU DU RHÔNE

Hérault
Le Département

ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie



FRAUNIÉ
www.fraunie-plants.fr

VENTE DE PLANTS MARAÎCHERS POUR PROFESSIONNELS

Chemin du grand plantier - 30740 Le Cailar
Tél : 04.66.51.06.43 - Fax : 04.66.51.09.73
Email : fraunieplants.js@orange.fr

domaine
HIVERNATY

MISE EN BOUTEILLE ET VENTE AU DOMAINE
MAS SAINT-BLANCARD

SCEA GUILLERME-MARGAROT
30740 LE CAILAR - Tél.: 06 85 33 36 30

S.E.G.E.P.
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE / CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR / ÉCLAIRAGE PUBLIC
PHOTOVOLTAÏQUE / CHAUFFE-EAU SOLAIRE
www.segep.fr

400, rue de la République - 30600 VAUVERT
T. 04 66 88 38 95 - F. 04 66 88 48 03 - npeytavin@segep.fr

NYMPHEA
PLANTES AQUATIQUES

Route du pont des Tourradons - 30740 Le Cailar
Tél : 04.66.88.55.00 - Fax : 04.66.88.64.66 - nymphea30@orange.fr

PROFESSIONNEL :
MERCI DE PLANTES

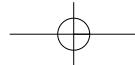
PROFESSIONNEL :
ENTREPRISE
SPECIALISÉE SUR
LA PLANTATION DES
EAUX

PROFESSIONNEL :
ENTREPRISE EN
GÉNIE
ÉCOLOGIQUE

PARTICULIER

COLLECTIVITÉS

R&D
FORMATIONS



État civil



Naissances

Bienvenue aux nouveaux nés

CABANEL Marilou - née à NIMES (Gard)
 AMORES Pablo - né à NIMES (Gard)
 DEMETRE RINCKER Tyah - née à NIMES (Gard)
 DEMOURAN Romane - née à NIMES (Gard)
 CHAMPIOT Jules - né à NIMES (Gard)
 FAUVRE Timéo - né à NIMES (Gard)
 BOURAUX Lucciana - née à MONTPELLIER (Hérault)
 CHAUVEAU Johan - né à NIMES (Gard)
 OLIVET Alexis - né à NIMES (Gard)
 GERMA Mila - née à NIMES (Gard)
 CURE Maxime - née à NIMES (Gard)
 MINTZ Tyana - née à NIMES (Gard)
 DEBORDE Ewen - né à NIMES (Gard)
 PENNISI Olivia - née à NIMES (Gard)



Mariages

Bonheur et prospérité aux nouveaux mariés

BREZUN Gérard et CLEMENCE Christine
 VADON Boris et MIHAILA Marina
 KAMETTE Benjamin et BERNARD Géraldine
 SAJUS Grégory et BLANC Emilie
 LUCAZEAU Fabrice et MELOIS Lucie
 GORLIER Bernard et SERENO Danielle
 TRZESIEN Stanislaw et RAJAEIDOUST Samanehsadat



Décès

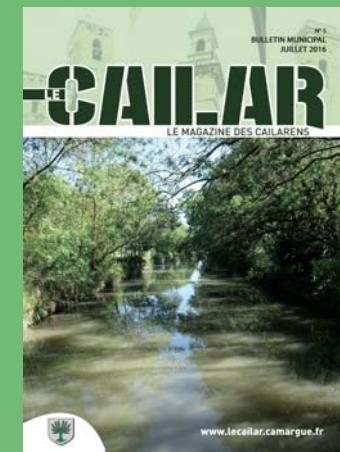
Sincères condoléances aux familles et proches de

BERRUS Jean-Pierre - le 26 novembre 2015
 FRANCOIS-ENIMIE Anthony - le 28 novembre 2015
 LAMBOLEY Odette, divorcée BONTA, - le 1 décembre 2015
 LLINARES Robert - le 19 décembre 2015
 MARGUERITE Daniel - le 24 janvier 2016
 SOUTOUL Jean - le 26 janvier 2016
 POUJOL Simone, veuve AUPELLIERE - le 7 février 2016
 HANNIER Corinne, épouse PAGES - le 11 février 2016
 BUENDIA Antoinette, veuve CINTAS - le 1 mars 2016
 CHAMBOURDON Serge - le 7 mars 2016
 SANTA-MARIA Julien - le 5 mars 2016
 REITER José - le 26 mars 2016
 MOREIRA DA SILVA AGUIAR Fernando - le 10 mai 2016
 CLEMENTE Laurent - le 17 mai 2016
 BROUSSIER Paulette, épouse SALMERON - le 29 mai 2016
 SALERT Denise, veuve MARCON - le 31 mai 2016

le 16 novembre 2015
 le 24 novembre 2015
 le 9 décembre 2015
 le 8 janvier 2016
 le 11 janvier 2016
 le 14 janvier 2016
 le 3 février 2016
 le 4 mars 2016
 le 9 mars 2016
 le 14 mars 2016
 le 22 avril 2016
 le 13 mai 2016
 le 27 mai 2016
 le 30 mai 2016

le 19 mars 2016
 le 16 avril 2016
 le 29 avril 2016
 le 7 mai 2016
 le 14 mai 2016
 le 20 mai 2016
 le 11 juin 2016

à Nîmes (Gard)
 à Nîmes (Gard)
 à Montpellier (Hérault)
 à Nîmes (Gard)
 à Nîmes (Gard)
 à Le Cailar (Gard)
 à Castelnau-le-Lez (Hérault)
 à Nîmes (Gard)
 à Le Cailar (Gard)
 à Lunel (Hérault)
 à Nîmes (Gard)
 à Bernis (Gard)



AGENDA

13 juillet

21 h 30
 Course de taureaux
 aux arènes

14 juillet

À partir de midi
 Brasucade
 Place de la République

Du 06 au 14 août inclus

Fête locale

3 septembre

Vide grenier et
 Fête de la Salade

10 septembre

Journée des associations

17 et 18 septembre

Journées du patrimoine

Du 3 au 9 octobre

Semaine bleue
 des personnes âgées

20 novembre

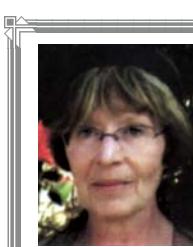
Loto du CCAS

3 décembre

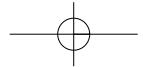
Téléthon

17 décembre

Marché de Noël et
 Pastorale



Marie-Claire Gentès,
 notre fleuriste nous a quittés cet hiver.
 Serviable et enjouée, elle composait ses
 bouquets avec talent et passion.
 Nul doute qu'elle sera regrettée.



NOUS  VOTRE 

www.century21-rouviere-immobilier.com



BEAUVOISIN Villa avec cuisine ouverte de plus de 40 m². Le salon donne sur une terrasse et un jardin arboré. 3 Chb dont 1 avec dressing.
Prix : 225 000€

LE CAILAR Villa 100m², Salon-Séjour 45 m² avec terrasse et jardin offrant une superbe vue entièrement dégagée. 3 Chb dont une de 20 m² avec dressing, Salle de Bain avec baignoire balnéo
Prix : 199 000€

AIMARGUES Maison de village 128 m². Très beaux volumes dans la pièce à vivre. Salon-séjour-cuisine 60m², 3 Chbs
Terrasse 25 m², Garage 16 m² au fond d'une cour de 75 m².
Prix : 202 000€

VESTRIC-ET-CANDIAC Villa 3 Chb sur terrain de 270m². un séjour lumineux. Terrasse en bois de 55m² et Piscine Hors-sol
Prix : 189 000€

LE CAILAR Villa au calme située dans Impasse. Cuisine ouverte sur séjour donnant sur une cour, 4 Chb dont une avec son balcon, Extérieur de 30 m²
Prix : 190 000€

CENTURY 21 Rouvière Immobilier
183 rue des capitaines 30600 VAUVERT



04 66 88 82 20

immobilier.petitecamargue@century21.fr



04 66 88 52 51

*Magali et son équipe
vous accueillent les :*

Mardi : 9h-12h / 14h-19h

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h / 14h-19h

Vendredi : 9h-19h non stop

Samedi : 9h-17h non stop



12, rue Emile Zola - 30740 LE CAILAR
www.coiffeur-lunel-mbstyle.fr

PRODUITS : TIGI - L'OREAL - GHD
IDEES DE CADEAUX : LISSEURS - SECHOIRS - BROSSES



*Pépinière spécialisée
dans la production
française de tillandsia,
plantes aériennes
sans terre et sans
racine.*

*A suspendre dans
un arbre, au balcon,
ou dans la maison
près d'une vitre.*

*Vente au public et
visite de la serre
de 2000 m² abritant
plus de 300 espèces
différentes,
sur rendez vous.*

SCEA Tillandsia Prod
28, Chemin-du-Cailar-à-Nîmes
30740 Le Cailar
Tél 04 66 88 66 76 / 06 62 34 86 11
www.facebook.com/tillandsiaproduct

Carrefour market

Le plein de fraîcheur et d'économies



206 avenue de la Condamine
Lieu-Dit Saint Sauveur

30600 VAUVERT

Téléphone : 04 66 88 98 98

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h
et le dimanche de 9h à 12h30

Nos services



Avec ma carte de fidélité,
tous les jours des économies !



* Cette offre est réservée aux clients détenteurs de la carte de fidélité Carrefour et valable uniquement dans les magasins à enseigne Carrefour Market et Market (en France métropolitaine). L'adhérent pourra bénéficier d'un avantage sur les produits de son choix sur des rayons entiers, 10% de réduction crédité sur le compte fidélité Carrefour. Offre non cumulable avec d'autres opérations promotionnelles. Tous les **LUNDIS** : offre valable sur tous les produits de la gamme « Reflets de France ». Tous les **MARDIS** : offre valable sur tous les produits « BIO » (hors textile). Tous les **MERCREDIS** : offre valable sur tous les produits « BÉBÉ » Alimentaires (alimentation infantile et laits infantiles (hors lait 1^{er} âge) et/ou Bébé non alimentaires (hygiène et soins, accessoires bébé et layette)). Tous les **JEUDIS** : offre valable sur tout le rayon « Pain, Viennoiserie, Pâtisserie » hors pains, viennoiseries, pâtisseries industriels. Tous les **VENDREDIS** : offre valable sur tout le rayon « Poissonnerie et Traiteur de la mer ». Tous les **SAMEDIS** : offre valable sur tout le rayon « Boucherie » (hors volaille). VOIR RÈGLEMENT COMPLET À L'ACCUEIL DE VOTRE MAGASIN OU SUR WWW.CARREFOURMARKET.FR. ** Produits issus de l'Agriculture Biologique.